

COMMUNE DE DOMPIERRE-SUR-MONT

26-015

*Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal*

*Séance du 20 mars 2026*

Date de Convocation : 16.03.2026

Date d’Affichage : 16.03.2026

Nb de conseillers en exercice : 11

Présents : 10

Votants : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Etaient présents : ARIZMENDI Lucas, BAKKER Angélique, CHAUVIN Romain, COIFFIER Claude, GAILLARD Elodie, GAY Didier, GERVAIS Valérie, JANOD Nelly, PIETRIGA Guy, PONCET Claude,

Excusée : BERR Julia (procuration donnée à Valérie GERVAIS)

**OBJET : Désignation des délégués au SIVOM**

L’an deux mille vingt-six, le 20 mars à 20 heures 30, les membres du conseil municipal de la commune de Dompierre-sur-Mont se sont réunis en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-11 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

M. Lucas ARIZMENDI a été élu secrétaire de séance.

Vu les articles L. 5211-7 et L. 5212-7 du CGCT ;

Vu les statuts du SIVOM DU CHANOIS ;

Vu l’adhésion de la commune au SIVOM DU CHANOIS ;

Le conseil municipal désigne, pour la durée du mandat municipal :

Monsieur PIETRIGA Guy, maire, en tant que titulaire.

Monsieur PONCET Claude, 1<sup>er</sup> adjoint en tant que titulaire.

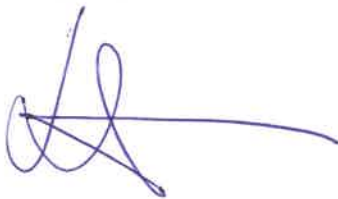
Madame JANOD Nelly, conseillère municipale en tant que titulaire.

Monsieur CHAUVIN Romain, 3<sup>ème</sup> adjoint, en tant que suppléant.

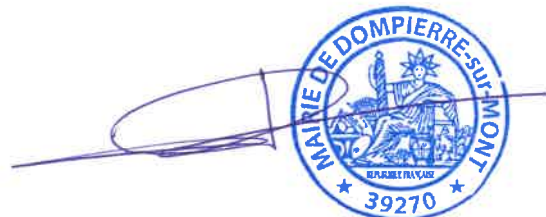
Le Maire est chargé de transmettre la présente au SIVOM et au préfet pour contrôle de légalité, et de l’afficher.

Secrétaire de séance :

Lucas ARIZMENDI



Le Maire



Guy PIETRIGA